

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
26 MARS 2020 À 18 H**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE :

**AFIN D'AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE PUBLICITAIRE D'UNE SUPERFICIE SUPÉRIEURE À 2,5 M² POUR L'IMMEUBLE PORTANT LE NUMÉRO DE LOT 3 324 390 –
AUTOROUTE 20 À L'EST DU VIADUC ANGRIGNON
(SECTEUR SAINT-HENRI OUEST)**

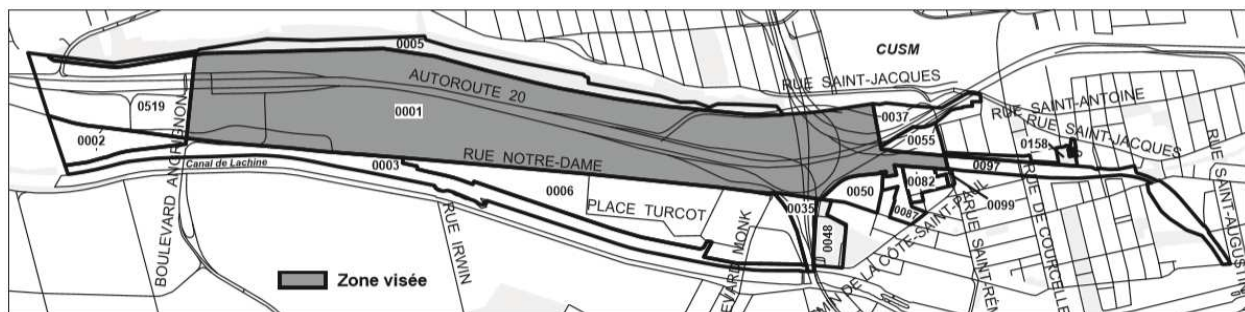
PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 9 mars 2020, le conseil d'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **26 mars 2020 à 18 h** à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^e étage).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution vise à autoriser l'installation d'une enseigne publicitaire d'une superficie supérieure à 2,5 m². Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), car il déroge à la superficie maximale permise pour une enseigne publicitaire et à l'utilisation de messages lumineux variables.

Le projet de résolution ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0001 ainsi que les zones contiguës 0002, 0003, 0005, 0006, 0035, 0037, 0048, 0050, 0055, 0082, 0087, 0097, 0099, 0158 et 0519, toutes situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Ce premier projet de résolution est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 10 mars 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude